

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 81

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD

OBJET

Délégation Domaines Départementaux, Espaces Naturels, Chasse et Pêche -
Signature du Contrat de Delta de la Camargue Phase 2

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
16464**

PRESENTATION

La Camargue est aujourd'hui le support d'activités diverses : la protection de la biodiversité, la riziculture et l'élevage de taureaux et chevaux, la saliculture, le tourisme et la chasse. En Camargue, l'eau constitue le lien majeur entre activités humaines et écosystèmes. Ressource économique, biologique et culturelle, l'eau focalise de forts enjeux dans le delta du Rhône. Ses différents usages peuvent diviser les acteurs locaux et la gestion de l'eau est au cœur de l'organisation du territoire. Cette situation particulière nécessite la mise en place d'une gestion globale qui réponde aux grands objectifs européens et nationaux en termes de développement durable, et c'est en cela que le contrat de delta y contribue.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Objectif général du Contrat de Delta de la Camargue

Il a pour objet de favoriser la gestion globale et partagée de l'eau dans le respect mutuel des différents acteurs et le respect collectif des milieux naturels dont dépend l'économie du territoire.

Le Comité de Delta

Comme dans tous les contrats de milieu (rivière, baie, nappe), ce Comité a été institué par arrêté préfectoral (23/06/2003) pour piloter l'élaboration du contrat qu'il suit. Il est composé de 60 membres (arrêté préfectoral modificatif en date du 13/02/ 2017) répartis en trois collèges. Le Parc Naturel Régional de Camargue est la structure porteuse et animatrice du Contrat. Depuis son installation en 2002, le Comité de Delta s'appuie sur le Parc Naturel Régional de Camargue pour la mise en œuvre de ses décisions et le suivi du Contrat.

Programmation en deux phases : 2013/2016 et 2017/2019

Durant la première Phase du Contrat signé par le Département en novembre 2012, 51 actions ont été mises en œuvre pour un montant de plus de 16 millions d'euros.

Un bilan à mi-parcours a été réalisé et approuvé par le Comité de Delta en septembre 2016.

Phase 1 du Contrat de Delta	Dépenses Actions Contrat Delta	Agence de l'eau RMC	Département des Bouches-du-Rhône	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Prévisionnel	20 983 781€	3 423 839 €	900 087 €	2 033 796 €
Réalisé	8 499 762 €	2 191 855 €	350 788 €	758 112 €
Programmé	7 632 825 €	2 269 139 €	2 507 797 €	635 623 €
Réalisé+Programmé	16 132 586 €	4 460 994 €	* 2 858 585 €	1 393 735 €
Participation en %	/	27,7%	17,7%	8,6%

*la participation du Département a été majorée, par rapport au prévisionnel initial, en raison de la prise en compte au contrat phase I, des aides accordées à la commune des Saintes-Maries de la Mer pour la mise en conformité de la station d'épuration (1 856 838 €) et la mise en séparatif des réseaux (816 666 €).

Estimation prévisionnelle Phase 2 (2017-2019).

Le programme d'actions de la Phase 2 du Contrat de Delta est estimé à 22 062 184 €

Financements prévisionnels	Montants (en €)	pourcentage
Agence de l'Eau RMC	5 406 157€	24,5 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 539 207€	11,5 %
Département des Bouches-du-Rhône	2 650 042€	12,0 %
État	851 891€	3,9%
Europe	816 793€	3,7%
Autres (partenaires, autofinancement, ...)	9 798 094€	44,4 %

La signature du Contrat Phase 2 engage uniquement le Département à étudier les demandes de financement liées aux actions inscrites au Contrat de Delta Phase 2. Le cas échéant, chaque demande sera ensuite soumise à la délibération de la commission permanente le moment venu.

Le texte d'engagement du Département est similaire à tous les contrats de milieux, inséré au Contrat qui sera proposé à la signature en fin d'année 2017, à l'initiative du Parc Naturel Régional de Camargue, il est annexé au présent rapport.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- d'approuver le Contrat de Delta de Camargue Phase 2.
- de vous prononcer favorablement pour la signature du Contrat de Delta de Camargue Phase 2.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Madame la Déléguée aux Domaines Départementaux, Espaces Naturels, Chasse et Pêche, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL